

L'écosystème de la recherche scientifique sur le cannabis aux Etats-Unis (juillet 2020)



Télécharger le rapport au format PDF :



[Rapport d'Ambassade - Ecosystème de la recherche scientifique sur le cannabis aux Etats-Unis Juillet 2020](#)



Depuis une vingtaine d'années, plusieurs Etats ont assoupli leur législation sur la consommation du cannabis, certains uniquement pour ses usages à des fins

thérapeutiques, et d'autres, plus récemment, pour tous ses usages dont sa consommation à des fins récréatives : l'Uruguay en 2013, le Colorado et l'Etat de Washington en 2014, la Californie et le Canada en 2018... Ces démarches s'accompagnent de l'émergence concomitante dans ces territoires de nouveaux programmes de recherche permettant de pallier les lacunes dans la connaissance des mécanismes d'action du cannabis, de ses effets à courts et moyens termes sur la santé, et de ses propriétés et applications thérapeutiques.

Ce n'est pas le cas en France, qui conjugue une consommation de cannabis très répandue, la plus forte en Europe, et une loi répressive sur son usage (jusqu'à un an de prison), même si le législateur a eu tendance à trouver des solutions alternatives conciliantes avec l'utilisateur, notamment via des circulaires différenciant le cannabis des autres stupéfiants, et en permettant depuis mars 2019 le paiement d'une amende pour échapper à une peine plus lourde en cas d'usage simple du cannabis. Le débat sur la dépénalisation et la légalisation du cannabis ressurgit régulièrement dans la sphère publique en France. Le 20 juin 2019, le Conseil d'analyse économique (CAE), l'organisme chargé de conseiller le Premier ministre, a plaidé pour une légalisation encadrée, tandis que l'Assemblée Nationale a donné, le 25 octobre 2019, son feu vert à une expérimentation de l'usage médical du cannabis, la première de ce type en France - pour laquelle l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) avait donné son aval en juillet 2019. Cependant, en raison de la mobilisation des autorités de santé sur la gestion de l'épidémie de COVID-19, le début de l'expérimentation de l'usage médical du cannabis, initialement prévu en septembre 2020, est reporté en janvier 2021, a indiqué le ministère de la Santé dans un communiqué du 3 juin 2020.

Afin d'alimenter la réflexion sur ces questions et de renouveler les argumentaires de ces débats en offrant un point de vue international, le Service pour la Science et la Technologie (poste de Los Angeles) a rédigé, avec le Service des Affaires Sociales et le représentant de l'INSERM aux Etats-Unis, un rapport décrivant l'écosystème de la recherche scientifique sur le cannabis aux Etats-Unis (lien en début d'article), où les études scientifiques sur son usage médical ont démarré il y a plus d'une vingtaine d'années.

Aux Etats-Unis, le cannabis est la drogue illicite (au niveau fédéral) la plus

couramment utilisée, avec environ 24 millions de consommateurs de 12 ans et plus (chiffres 2016 [1]). Son histoire est tumultueuse mais depuis 1996, s'est engagé un processus de légalisation au niveau des Etats fédérés qui a débuté avec son usage thérapeutique en Californie, et s'est poursuivi ensuite avec son usage récréatif à partir de 2014 au Colorado et 2018 en Californie. Ce processus s'est accéléré ces trois dernières années et désormais 33 Etats ont légalisé l'usage thérapeutique et 11 l'usage récréatif du cannabis.

Parallèlement, l'industrie des cannabinoïdes s'y est fortement développée ces dix dernières années, sous des formes diverses, et *in fine* le marché avance plus vite que la science. Quels challenges majeurs rencontre la recherche sur le cannabis aux Etats-Unis ? Quelles difficultés rencontrent les chercheurs dans leur démarche ? Quels financements permettent de soutenir les efforts de recherche sur le cannabis ? Quels sont les centres de recherche de pointe dédiés au cannabis en Californie (qui connaît un développement de la recherche exceptionnel depuis 2018) ? Sur quelles thématiques s'orientent les activités de recherche aux Etats-Unis ? Ces questions font l'objet de ce nouveau rapport d'Ambassade.

Par ailleurs, récemment, dans le cadre de la lutte contre le COVID-19, une équipe canadienne de chercheurs de l'université de Lethbridge située dans l'Alberta, et en partenariat avec les sociétés Pathway Research Inc. et Swysh Inc. (ayant reçu des financements du gouvernement canadien) a montré que le cannabis pourrait aider à traiter le COVID-19 [2]. Cet exemple est révélateur d'un véritable engouement de la recherche et de l'industrie pour les produits à base de cannabis.

Nous montrons ainsi dans ce rapport comment l'explosion de l'industrie du cannabis, l'intérêt commercial grandissant pour les cannabinoïdes, et l'augmentation rapide de la demande en CBD (cannabidiol, composé apaisant et sédatif) et en THC (tetrahydrocannabinol, composé psychoactif), favorisent l'éclosion ou le renforcement de nouveaux questionnements et programmes scientifiques. Dans ce contexte, de nombreux challenges vont continuer à émerger - scientifiques, environnementaux, légaux, éthiques, de propriété intellectuelle - constituant autant d'opportunités pour la recherche sur le cannabis que d'attentes en matière de bénéfices dans leurs usages médicaux.

Notes :

1. Key Substance Use and Mental Health Indicators in the United States : Results from the 2016 National Survey on Drug Use and Health, <https://www.samhsa.gov/data/sites/default/files/NSDUH-FFR1-2016/NSDUH-FFR1-2016.pdf>
2. <https://www.preprints.org/manuscript/202004.0315/v1>

Rédacteurs :

Maëlys Renaud, Attachée adjointe pour la Science et la Technologie à Los Angeles

Pascal Loubière, Attaché pour la Science et la Technologie à Los Angeles